

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 386

présenté par

Mme Luquet, Mme Lasserre, M. Millienne, M. Lainé, M. Balanant, Mme Bannier, M. Barrot, M. Baudu, Mme Benin, M. Berta, M. Bolo, M. Bourlanges, M. Bru, M. Cubertafon, Mme de Sarnez, Mme de Vaucouleurs, Mme Deprez-Audebert, M. Duvergé, Mme El Haïry, Mme Elimas, Mme Essayan, M. Fanget, Mme Florennes, M. Fuchs, Mme Gallerneau, M. Garcia, M. Hammouche, M. Isaac-Sibille, Mme Jacquier-Laforge, M. Joncour, M. Lagleize, M. Laqhila, M. Latombe, M. Mathiasin, M. Mattei, Mme Mette, M. Michel-Kleisbauer, M. Mignola, M. Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, Mme Poueyto, M. Ramos, M. Turquois, Mme Vichnievsky et M. Waserman

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 13, insérer l'alinéa suivant:

« *d bis*) Appui au suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable issus de l'Agenda 2030 adopté par l'Organisation des Nations Unies le 25 septembre 2015 ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'Agenda 2030 et les objectifs de développement durable qui en découlent présentent une conception profondément novatrice du développement durable.

Il associe à la lutte contre l'extrême pauvreté la préservation de la planète face aux dérèglements climatiques ; il transcende les enjeux de développement durable de l'ensemble des pays de la planète dans une démarche globale et universelle et il est le fruit d'une consultation inédite de l'ensemble des acteurs chargés d'assurer la réussite de la transition écologique et solidaire, que ce soit la société civile, le secteur privé ou encore les collectivités locales.

Les 17 Objectifs de Développement Durable sont divisés en 169 cibles qui tracent une feuille de route afin de donner la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ces objectifs sont interconnectés pour ne laisser personne de côté et il est donc important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

Il convient donc, par cet amendement, d'intégrer textuellement, dans les ambitions et les missions du futur Office français de la biodiversité, l'appui à la mise en œuvre de ces objectifs sur lesquels la France s'est engagée.